

Règlement – Challenge marche 2019

Dans l'objectif de favoriser les moyens de déplacement non-polluants, la PepSE (Pépinère des Solidarités Étudiantes) organise un « Challenge Marche ». Cet évènement consiste à effectuer ses déplacements habituels à pied pendant une semaine (du 25/02 au 03/03) avec l'utilisation de l'application **Podomètre** disponible sur smartphone qui permettra de comptabiliser les distances effectuées. Ce challenge est individuel. La personne ayant parcouru le plus de distance en marchant durant cette semaine gagnera.

Participation :

- Inscrivez-vous en complétant le Google Forms suivant : [Inscrivez-vous ici !](#),
- Installez l'application **Podomètre**  sur votre Smartphone,
- Sélectionnez le mode “*économie d'énergie*” dans les réglages,
- N'oubliez pas de vérifier que l'application fonctionne avant vos déplacements,
- Et c'est parti pour une semaine sportive et respectueuse de l'environnement !

Classement :

- Faites-nous remonter vos informations en nous envoyant **une capture d'écran**¹ de la semaine du 25/02 et 03/03.
- Nous allons répertorier toutes les données dans un tableau qui sera mis à votre disposition et qui fera office de classement.

Lots :

- Un pot de remise des prix aura lieu le jeudi 14/03 à 16h au jardin partagé Pen Ar Bouguen de l'UBO.
- Une pancarte comportant les informations du vainqueur sera affichée sur le Campus.
- Plein d'autres lots à gagner...surprise !

Tombola :

A la fin de la semaine, une tombola sera organisée pour tous les participants (les numéros tirés correspondant à l'ordre d'inscriptions). De nombreux lots seront à gagner.

Contact :

Pour toute information complémentaire :

- Tél : 02.98.01.68.97
- Mail : contact@pepse-brest.fr
- Adresse : 6 rue du Bouguen (sous la BU)

¹ Pour réaliser une capture d'écran, appuyez sur le bouton principal et le bouton marche/arrêt en même temps.